

Description

L'installateur en chauffage ou l'installatrice en chauffage montent, posent et raccordent des systèmes thermiques qui fonctionnent au mazout, au gaz ou à l'aide d'énergies renouvelables. Ils fixent des radiateurs et des conduites afin d'assurer une diffusion régulière et optimale de la chaleur dans tout type d'habitations, de lieux de travail ou de loisirs. Les installations qu'ils mettent en service, contrôlent et réparent sont efficaces sur le plan énergétique et respectent les directives environnementales en vigueur.

Leurs principales activités consistent à:

Planification des travaux

- étudier les plans fournis par l'architecte ou le bureau technique;
- dessiner les représentations isométriques des composants de l'installation à partir des schémas reçus, calculer la longueur des tuyaux et évaluer les quantités d'éléments nécessaires;
- organiser le transport et l'entreposage du matériel et des machines sur le chantier, prévoir des engins de levage et sécuriser les lieux;
- planifier les différentes étapes de travail à l'atelier et sur le chantier;

Montage d'installations et d'appareils thermiques

- monter des pompes à chaleur utilisant le sol, les eaux souterraines ou l'air comme source de chaleur, les assembler selon les directives du fabricant, les poser, les isoler et les tester;
- poser des installations solaires thermiques et photovoltaïques selon les indications du fournisseur, monter les conduites de raccordement à la chaudière, procéder aux essais et préparer la mise en service;
- monter des chaudières à combustibles solides (bûches, granulés, copeaux de bois), assembler les éléments et ajouter les conduites d'alimentation en combustibles et celles d'évacuation des cendres; installer les conteneurs de stockage dans un local sécurisé;
- poser des chaudières et des citernes à mazout, des systèmes à gaz et les raccorder; ajouter les thermostats, les capteurs, les sondes, etc;

Installation de conduites et de robinetteries

- couper, façonner des tubes et les assembler; souder, sertir, brider;
- relier les conduites à l'installation, ajouter les robinetteries, les vannes et les dispositifs de sécurité;
- suivre les plans pour poser les radiateurs et les tuyaux du chauffage au sol ou au plafond, les raccorder au distributeur de chaleur;

Mise en service

- mettre l'installation en service; procéder aux réglages (pression, température, tirage, etc.) pour obtenir le bon rendement; contrôler les paramètres et consigner les résultats;
- rédiger des rapports de chantier et remettre l'installation au client;

Travaux d'entretien et de réparation

- démonter, transformer ou adapter des installations existantes;
- localiser les pannes et y remédier, réparer, changer des pièces défectueuses (radiateurs, pompes, etc.);
- intervenir chez des clients dans le cadre de contrats d'entretien;
- démonter les matériaux, trier et éliminer les déchets selon les normes en vigueur;
- assurer la maintenance des outils et des machines.

Environnement de travail

L'installateur ou l'installatrice en chauffage travaillent en binôme ou en petite équipe, tant à l'atelier que sur les chantiers. Ils portent un équipement personnel de protection (masque, gants, lunettes, casque, chaussures de sécurité). Les installateurs en chauffage collaborent essentiellement avec des architectes et des projeteurs en technique du bâtiment, mais peuvent aussi traiter directement avec les clients. Ils coordonnent leurs interventions avec celles d'autres professionnels (installateurs sanitaires et installateurs-électriciens notamment). Leurs horaires de travail sont en principe réguliers mais peuvent être plus intenses selon la saison.

Formation

La formation d'installateur ou d'installatrice en chauffage s'acquiert par un apprentissage.

Lieux

- formation pratique (4 jours par semaine) dans une entreprise de chauffage;
- formation théorique (1 jour par semaine) à l'école professionnelle;
- cours interentreprises (51 jours sur 4 ans).

Durée

- 4 ans.

Conditions d'admission

- scolarité obligatoire achevée;
- certaines entreprises recourent à un examen d'admission.

Titre obtenu

- certificat fédéral de capacité (CFC) d'installateur ou d'installatrice en chauffage.

Possibilité d'obtenir une maturité professionnelle, pendant l'apprentissage ou après l'obtention du CFC, selon des modalités variables d'un canton à l'autre.

Contenu

Branches théoriques (sur 4 ans)	Leçons
Planification de travaux Montage d'installations d'appareils thermiques	440
Installations de conduites et de robinetteries Montage d'émetteurs de chaleur Mise en service d'installations thermiques	360
Culture générale	480
Sport	160
Total	1440

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Aptitude pour le calcul
- Habileté manuelle
- Esprit méthodique
- Sens technique
- Résistance physique
- Aptitude à travailler en équipe
- Disposition à de fréquents déplacements

Perspectives professionnelles

L'installateur ou l'installatrice en chauffage exercent leur activité dans des entreprises de toutes tailles spécialisées dans les domaines du chauffage et des sanitaires. Les énergies renouvelables se développent activement et offrent d'intéressants débouchés. Les activités de maintenance par contrat d'entretien et de dépannage tendent aussi à se généraliser. Avec de l'expérience et en fonction de leurs aptitudes, les installateurs en chauffage peuvent accéder à des postes à responsabilité et devenir chef-fe d'équipe, chef-fe d'atelier ou chef-fe de chantier. S'établir à son propre compte ou gérer la succursale d'un grand groupe sont aussi possibles.

CFC délivrés en Suisse romande en 2018:

FR: 21; GE: 8; JU: 10; NE: 10; VD: 16; VS: 19.

Perfectionnement

Les installateurs en chauffage peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- apprentissage complémentaire de projeteur-euse en technique du bâtiment chauffage ou d'installateur-trice sanitaire;
- diplôme de contrôleur-euse des émissions des installations de chauffage, formation modulaire en emploi ou à temps partiel gérée par l'ARPEA, Colombier et Morges;
- brevet fédéral de contremaître-sse en chauffage, de conseiller-ère énergétique des bâtiments, de spécialiste en systèmes thermiques, formations modulaires en emploi, Colombier;
- diplôme fédéral de maître chauffagiste, formation en emploi, Colombier;
- diplôme de technicien-ne ES en technique des bâtiments, formation en emploi, Genève, Morges et Neuchâtel;
- bachelor of Science HES en énergie et techniques environnementales, en génie mécanique, en systèmes industriels ou en technique des bâtiments, études complémentaires à plein temps ou en emploi, diverses localités de Suisse romande;
- etc.

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/perfectionnement.

Professions voisines

- Aide en technique du bâtiment AFP/Aide en technique du bâtiment AFP
- Calorifugeur-tôlier CFC/Calorifugeuse-tôlière CFC
- Constructeur d'installations de ventilation CFC/Constructrice d'installations de ventilation CFC
- Ferblantier CFC/Ferblantière CFC
- Installateur sanitaire CFC/Installatrice sanitaire CFC
- Monteur frigoriste CFC/Monteuse frigoriste CFC
- Projeteur en technique du bâtiment chauffage CFC/Projeteuse en technique du bâtiment chauffage CFC

Adresses

Association suisse et liechtensteinoise de la technique du bâtiment (suissetec)
Secrétariat romand
Rte des Longues Raies 11
CP 251
2013 Colombier NE
Tél.: 032 843 49 50
<http://www.suissetec.ch/>